

Assemblée générale du conseil municipal tenue le mardi 7 août 2012 au Centre Jean-Guy Prévost à compter de 19 heures et à laquelle sont présents

Son honneur la pro mairesse Madame Lucienne Fortin

Et les conseillers suivants :

*Monsieur Vincent Cloutier
Madame Martine Coulombe*

*Madame Ginette Lamoureux
Madame Johanne Bonenfant*

Absence motivée le maire monsieur Yvon Quevillon

Madame Betty McCarthy directrice générale est aussi présente

ASSISTANCE

Mesdames *Hélène Hubert, Julie Paiement, Annette Côté et Reine Simard*

Messieurs *Édouard Langevin, Gaston Guindon, Normand Gendron, Gilles Lyrette, Victor Lyrette, Jean-Claude Lyrette, Rhéaume Lyrette, Johnny Rodgers, Jean-Charles David, Jacques Lacourcière et Eloi St-Amour*

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée

2. Adoption de l'ordre du jour

3. Adoption des procès verbaux

3.1 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 3 juillet 2012

4. Adoption des comptes et rapports

4.1 Adoption des comptes payés durant le mois de juillet 2012

4.2 Adoption des comptes à payer du mois de juillet 2012

4.3 Rapport de la paie du mois de juillet 2012

4.4 Adoption du rapport semestriel

5. Correspondance

- 5.1 Ministère des Transports accusé de réception de notre demande concernant l'étude de la limite de vitesse sur la route Transcanadienne le résultat des analyses nous sera transmis dès qu'il sera complété

6. Invitation / formation / information / félicitation / remerciement / Colloque-congrès / demande de don / adhésion

- 6.1 COMBEQ formation La boîte à outils juridiques d'une inspection municipale le 26 septembre à Mont-Laurier coût de l'inscription 275.94\$ taxes incluses
- 6.2 COLLOQUE ANNUEL ZONE OUTAOUAIS à Gatineau les 13 et 14 septembre 2012 coût de l'inscription 241.45 \$ taxes incluses

7. Incendie / Sécurité civile

- 7.1 Avis de motion règlement no 2012-0708- 231 règlement relatif au détecteur de fumée

8. Aménagement, Urbanisme, Développement, et Règlement

- 8.1 *Demande pour transférer à notre Aviseur légal Me Rino Soucy de la firme Dunton Rainville le dossier suivant : Matricule 5261-22-5849 infraction au règlement de zonage*
- 8.2 *Demande pour transférer à notre Aviseur légal Me Rino Soucy de la firme Dunton Rainville concernant le dossier suivant : Matricule 4865-53-6560 infraction au règlement sur les nuisances*
- 8.3 Aménagement du terrain situé à l'intersection de la route 105 et Transcanadienne

9. Voirie

- 9.1 *Acceptation de l'appel d'offres pour achat de gazoline et diesel à l'exception du service incendie 2012-2013*

10. Hygiène du milieu

11. Loisirs, Culture et Tourisme

12. Autres sujets et documents le cas échéant

- 12.1 Arrivée des bicyclettes Expédition Pinocchios le jeudi 9 août
- 12.2 Reporter l'assemblée générale du mardi 4 septembre au mercredi 5 septembre (Élection provinciale)

13. Varia

14. Parole au public

15. Levée de l'assemblée

2012-G-0708-01

Ouverture de la présente assemblée

Le conseiller monsieur Vincent Cloutier appuyé de la conseillère madame Johanne Bonenfant propose et il est résolu à 19 heures que la présente assemblée soit ouverte.

Note *La pro mairesse madame Lucienne Fortin, présidente de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.*

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2012- G-0708-02

Adoption de l'ordre du jour

La pro mairesse Madame Lucienne Fortin procède à l'adoption de l'ordre du jour

La conseillère madame Martine Coulombe appuyée de la conseillère madame Ginette Lamoureux propose et il est résolu que l'ordre du jour soit adopté avec les ajouts suivants :

8.4 *Résultat du concours d'embellissement*

9.2 *Facturation pour dommages sur le chemin Dan Lunam*

11.1 *Formation pour les membres du Comité technique en loisirs et pour les membres du comité des loisirs*

Note *La pro mairesse madame Lucienne Fortin, présidente de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.*

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2012- G-0708-03

Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 3 juillet 2012

Le conseiller monsieur Vincent Cloutier appuyé de la conseillère madame Martine Coulombe propose et il est résolu que le procès-verbal de l'assemblée générale du 3 juillet 2012 soit adopté tel que rédigé.

Note *La pro mairesse madame Lucienne Fortin, présidente de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.*

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2012-0708-04

Approbation des comptes payés durant le mois de juillet 2012

Le conseiller monsieur Vincent Cloutier appuyé de la conseillère madame Johanne Bonenfant propose et il est résolu que la municipalité approuve les comptes payés durant le mois de juillet 2012 pour la somme de 65 035.68 \$ le tout tel que détaillé sur la liste soumise à cet effet.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Betty McCarthy, directrice générale de la municipalité de Grand-Remous certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-dessus sont engagées.

Betty McCarthy
Directrice générale

Note *La pro mairesse madame Lucienne Fortin, présidente de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.*

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2012-0708-05

Approbation des comptes payables du mois de juillet 2012

La conseillère madame Johanne Bonenfant appuyée du conseiller monsieur Vincent Cloutier propose et il est résolu que la municipalité de Grand-Remous accepte les comptes payables du mois de juillet pour la somme de 66 522.89 \$ ainsi qu'un supplément remis à l'assemblée au montant 24 214.25 \$ pour un grand total de 90 737.14 \$ le tout tel que détaillé sur les listes soumises à cet effet et autorise la directrice générale à les payer.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Betty McCarthy, directrice générale de la municipalité de Grand-Remous certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-dessus sont engagées.

Betty McCarthy
Directrice générale

Note *La pro mairesse madame Lucienne Fortin, présidente de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.*

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2012-0708-06

Adoption du rapport mensuel paie du mois de juillet 2012

Le conseiller monsieur Vincent Cloutier appuyé de la conseillère madame Martine Coulombe propose et il est résolu d'accepter le rapport mensuel paie du mois de juillet 2012.

Note *La pro mairesse madame Lucienne Fortin, présidente de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.*

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2012-0708-07

Adoption du rapport semestriel

Dépôt du rapport trimestriel cumulatif de l'état des activités financières de la municipalité pour la période du 1er janvier au 30 juin 2012

Les membres du conseil ayant tous pris connaissance et discuté du contenu du rapport trimestriel cumulatif concernant les revenus et dépenses de la municipalité pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2012.

Il est proposé par la conseillère madame Johanne Bonenfant appuyée du conseiller monsieur Vincent Cloutier propose et il est résolu que le conseil accepte le dit rapport semestriel cumulatif tel que déposé.

Note *La pro mairesse madame Lucienne Fortin, présidente de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.*

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2012-G-0708-08

COMBEQ formation la boîte à outils juridiques d'une inspection municipale

La conseillère Madame Martine Coulombe appuyée du conseiller monsieur Vincent Cloutier propose et il est résolu que la l'inspectrice municipale madame Julie Rail soit autorisée à assister à la formation sur la boîte à outils juridiques d'une inspection municipale qui se tiendra à Mont-Laurier le 26 septembre prochain, le coût d'inscription est de 275.94 \$ (taxes incluses) et les dépenses connexes de déplacement et autres seront payées par la municipalité.

ET QUE *les fonds disponibles à cette fin soient imputés au poste budgétaire 02-13000-454 et 02-13000-310*

Note *La pro mairesse madame Lucienne Fortin, présidente de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.*

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2012-G-0708-09
ADMQ colloque de zone

Le conseiller monsieur Vincent Cloutier appuyé de la conseillère madame Martine Coulombe propose et il est résolu que Mesdames Betty McCarthy directrice générale ou madame Monique Paiement secrétaire administrative soit autorisée à assister au Colloque de zone de l'ADMQ (Association des directeurs municipaux du Québec) qui se tiendra à Gatineau (Secteur Aylmer) les 13 et 14 septembre 2012, l'inscription au coût de 241.45 (taxes incluses) et les dépenses connexes de déplacement et autres seront payées par la municipalité.

ET QUE les fonds disponibles à cette fin soient imputés au poste budgétaire 02-13000-454 et 02-13000-310

Note *La pro mairesse madame Lucienne Fortin, présidente de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.*

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2012-G-0708-10
Avis de motion
Règlement no 2012-0708-226

Avis de motion est par la présente donné par le conseiller monsieur Vincent Cloutier de la présentation du règlement numéro 2012-0708-231 relatif au détecteur de fumée.

Tous les membres du conseil ayant en leur possession une copie de ce règlement une demande de dispense de lecture est déposée.

2012-G-0708-11
Demande de transmettre un dossier en infraction à notre Aviseur légal
Dossier 5261-22-5849

Attendu que *la municipalité a constaté une infraction au règlement de zonage 074, dans lequel la garde d'animaux de ferme est interdite dans la zone P-135 ;*

Attendu que *la municipalité a envoyé des avis d'infraction le 26 avril 2011, le 27 juin 2011 et le 12 décembre 2011, donnant 70 jours pour se conformer;*

Attendu que *le défendeur n'a pas donné suite aux avis et qu'en date du 20 juin 2012 la situation demeure inchangée;*

Attendu que *la municipalité demande au défendeur de se conformer;*

Attendu que *le règlement prévoit des amendes en cas d'infraction au règlement;*

En conséquence, *la conseillère madame Martine Coulombe appuyée du conseiller monsieur Vincent Cloutier propose et il est résolu que la municipalité autorise l'inspecteur en bâtiment à transmettre à notre Aviseur légal Me Rino Soucy de la firme Dunton Rainville le présent dossier;*

ET QUE les fonds disponibles à cette fin soient imputés au poste budgétaire 130-13000-412

Note *La pro mairesse madame Lucienne Fortin, présidente de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.*

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2012-G-0708-12

Demande de transmettre un dossier en infraction à notre Aviseur légal
Dossier 4865-53-6560

Attendu que la municipalité a constaté une infraction à l'article 9 du règlement numéro 09-05-11-217, concernant les nuisances;

Attendu que la municipalité a envoyé des avis d'infraction le 20 juillet 2010, le 6 juillet 2012 et le 16 juillet 2012, dont le dernier avis par courrier recommandé n'a pas été réclamé;

Attendu que le défendeur n'a pas donné suite aux avis et qu'en date du 26 juillet 2012 la situation demeure inchangée;

Attendu que la municipalité demande au défendeur de se conformer;

Attendu que le règlement prévoit des amendes en cas d'infraction au règlement;

En conséquence, la conseillère madame Johanne Bonenfant appuyée du conseiller monsieur Vincent Cloutier propose et il est résolu que la municipalité de Grand-Remous autorise l'inspecteur en bâtiment à transmettre à notre Aviseur légal Me Rino Soucy de la Firme Dunton Rainville le présent dossier.

ET QUE les fonds disponibles à cette fin soient imputés au poste budgétaire 130-13000-412

Note La pro mairesse madame Lucienne Fortin, présidente de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2012-G-0708-13

Modification de l'accès au terrain de la municipalité situé à l'intersection de la route 105 et Transcanadienne

Le conseiller monsieur Vincent Cloutier appuyé de la conseillère madame Martine Coulombe propose et il est résolu que les employés de la municipalité ou le chef d'équipe en voirie soient autorisés à prendre les moyens nécessaires afin que l'accès au terrain de la municipalité situé à l'intersection de la route 105 et Transcanadienne soit aménagé et qu'un montant jusqu'à une concurrence de 1 000\$ soit accordé.

ET QUE les fonds disponibles à cette fin soient imputés au poste budgétaire 02-70190-970-04

Note La pro mairesse madame Lucienne Fortin, présidente de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2012-G-0708-14

Offre de service pour l'achat de l'essence et diesel excluant le service incendie

Suite à une demande sur invitation aux commerçants pour obtenir le prix de l'essence et diesel excluant le service incendie pour la période du 13 août 2012 au 9 août 2013

Une seule offre de service à été déposée par Cie 2755-5382 Québec inc.

<i>Prix de l'essence</i>	<i>1.32</i>	<i>incluant l'escompte de 03¢</i>
<i>Prix du diesel</i>	<i>1.25</i>	<i>incluant l'escompte de 03¢</i>

En conséquence la conseillère madame Martine Coulombe appuyée de la conseillère madame Ginette Lamoureux propose et il est résolu que la municipalité accepte l'offre de service pour l'achat de l'essence et diesel excluant le service incendie présenté par Cie 2755-5382 Québec inc. (Pignon vert -Esso)

Note *La pro mairesse madame Lucienne Fortin, présidente de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.*

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2012-G-0708-15

Facturation pour dommages occasionnés sur le chemin Dan Lunam

Attendu que *dans la semaine du 10 juillet 2012 un entrepreneur a considérablement endommagé la chaussée du chemin Dan Lunam;*

Attendu que *les employés de la municipalité ont dû procéder immédiatement à la réparation de ce dit chemin pour la sécurité des usagers du chemin Dan Lunam;*

Attendu que *le coût de ces réparations s'élève à 4 840.22\$;*

En conséquence, *le conseiller monsieur Vincent Cloutier appuyé de la conseillère madame Martine Coulombe propose et il est résolu d'envoyer une facture à cet entrepreneur en réclamation des dommages qu'il a causés au chemin Dan Lunam*

Note *La pro mairesse madame Lucienne Fortin, présidente de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.*

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2012-G-0708-16

Formation pour les membres du Comité technique en loisir et les membres du comité des loisirs

La conseillère madame Martine Coulombe appuyée de la conseillère madame Johanne Bonenfant propose et il est résolu que la municipalité appuie la demande présentée par la MRC concernant la formation pour les membres du comité technique en loisirs et les membres du comité des loisirs de la municipalité de Grand-Remous.

Note *La pro mairesse madame Lucienne Fortin, présidente de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.*

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2012-G-0708-17

Modification du calendrier des assemblées du conseil municipal

Attendu que l'assemblée générale du mois de septembre est fixée au mardi 4 septembre 2012 ;

Attendu qu'un scrutin des élections provinciales l'élection provinciale sera tenu à cette date;

En conséquence, la conseillère madame Martine Coulombe appuyée de la conseillère madame Johanne Bonenfant propose et il est résolu de reporter l'assemblée générale du 4 septembre au 5 septembre 2012.

Note La pro mairesse madame Lucienne Fortin, présidente de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Période de questions

Les personnes présentes dans la salle profitent de cette période mise à leur disposition pour poser des questions aux membres du conseil.

Cette période a débuté à 19 heures 15

2012-G-0708-18

Fermeture de la présente assemblée

La conseillère madame Martine Coulombe appuyée de la conseillère madame Johanne Bonenfant propose et il est résolu à 19 heures 35 que la présente assemblée soit fermée.

Note La pro mairesse madame Lucienne Fortin, présidente de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Lucienne Fortin
Pro mairesse

Betty McCarthy
Directrice générale

